

## Malgré tout si nous pensions aux festivités de fin d'année ?

Ces deux dernières années, nous avons peu eu l'occasion de partager un moment convivial avec les habitants du quartier. L'AHQR propose que nous nous retrouvions dans le quartier le 10 décembre 2022, à partir de 15h.

Et pour rester dans l'air du temps qui nous incite à faire preuve de sobriété 😊, un atelier « je déco pour les fêtes avec les moyens du bord » sera organisé pour les jeunes\* et les moins jeunes.

Cet évènement sera couplé à notre opération « achat groupé de sapin ». Si vous souhaitez profiter de l'offre, visitez notre site ([www.ahqr.org](http://www.ahqr.org)). Vous y trouverez les modalités de réservation\*\*. Le sapin sera à retirer le 10 décembre.

Si vous n'êtes pas familiers avec le web, vous pourrez déposer vos coordonnées chez l'un de nos référents ; nous vous recontacterons pour retirer votre sapin.

Naturellement, comme il n'y a pas de réunion sans collation, un goûter fait maison (vin et chocolat chaud, pâtisseries) sera offert à tous ceux qui passeront.

Au plaisir de se revoir en VRAI, le 10 décembre 2022.

Le bureau

\* les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents durant la durée de l'évènement.

\*\* La date de limite des commandes est le 1<sup>er</sup> Décembre.

---

## Bulletin d'adhésion 2023 à l'AHQR - valable jusqu'à décembre 2023

10 € par foyer ou 20€ cotisation de soutien

Nom (s), prénom (s) .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Date : ..... Signature :

Souhaitez-vous vous impliquer bénévolement dans l'association ? oui  non

---

### Déposer votre bulletin d'adhésion dans l'une des boîtes à lettres suivantes :

Gérard **Dantan** 28 avenue Hoche ; Sandrine **Chotard** 8 rue Boileau ;

Françoise **Brunet** 4 rue St Exupéry ; Luc **Bergé** 64 rue de Port Royal.

L'AHQR s'engage à ne pas divulguer les renseignements vous concernant à d'autres organismes/associations.



## La Gazette du Rhodon

Octobre 2022

Chères voisines, chers voisins,

L'automne s'installe lentement après un été dont les premières canicules à répétition nous indiquent que le réchauffement climatique n'est pas un concept abstrait.

L'Association des Habitants du Quartier du Rhodon (AHQR) a été heureuse de pouvoir discuter avec nombre d'entre vous lors du Forum des Associations le 4 septembre dernier. De nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs et plusieurs autres nous ont fait part de leurs inquiétudes pour l'avenir du Rhodon. C'est ainsi que l'AHQR a reçu des critiques récurrentes concernant la circulation sur les axes principaux de notre quartier (augmentation du trafic, non-respect des limites de vitesse, dangerosité des carrefours, visibilité défaillante selon les stationnements des véhicules, circulation aléatoire des nouvelles trottinettes électriques, etc.). D'autres sympathisants nous ont envoyé des propositions constructives, comme l'adoption de gestes d'économies dans une période trouble pour notre indépendance énergétique, en limitant par exemple – une fois n'est pas coutume – les illuminations de Noël dans notre commune. Enfin, le bureau de l'AHQR continue à déplorer le peu d'efficacité des Conseils Consultatifs de Quartier, dont les réunions ressemblent davantage à une mise à jour des tableaux d'actions à réaliser par la mairie sans véritable écoute ni prise en compte de nos besoins et points d'alerte. Les comptes rendus – qui reflètent majoritairement l'avis des élus – tardent à être publiés sur le site de la ville. La dernière réunion où nos représentants ont été convoqués concernait la mise en place d'agrès dans le Parc de la Chouette, supposés asseoir notre 'Terre des Jeux' en 2024. Nous avons plaidé pour limiter leur nombre à 3 afin de préserver l'aire de jeux pour les enfants. Il y en a 5 et pas vraiment d'utilisateurs assidus.

Mais nous avons une bonne nouvelle : l'AHQR vous réserve un programme fourni pour 2022-2023 avec, pour finir l'année, une manifestation spéciale « fêtes de fin d'année » à découvrir dans les pages qui suivent.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous rencontrer et vous exprimer à nos côtés.

Luc Bergé, Président de l'AHQR

## Quizzons un peu ...

L'AHQR a récemment reçu de l'un de ses lecteurs un questionnaire pour jouer en famille ou avec des amis. Voici les questions. Vous trouverez les réponses sur notre site [www.ahqr.org](http://www.ahqr.org).

- 1 – Que désignait Racine par « ceinture de cristal » ?
  - a/ l'Yvette
  - b/ le Rhodon
  - c/ les murs d'enceinte de Port Royal.
- 2 – Comment s'appelaient les logis de week-end ?
  - a/ les logis
  - b/ les caboulots
  - c/ les "Ça m'suffit"
- 3 – Que désignait-on par le toponyme « le Maret » sur les cartes anciennes ?
  - a/ un écart disparu entre le moulin du Rhodon et le Bourbier
  - b/ l'écart des Ormeaux
  - c/ un moulin disparu au XVIIème siècle sur le Rhodon.
- 4 – Où se trouve le Pont Lambert ?
  - a/ sur le chemin de champfaily
  - b/ à Saint-Rémy-Beaulieu
  - c/ route de Port Royal, sur le Rhodon, en avant des Fourelles.
- 5 – Quelle halte gourmande trouvait-on au Rhodon ?
  - a/ chez Denise
  - b/ la Cressonnière
  - c/ le Sauvegrain.
- 6 – Quand fut inauguré le centre de convalescence « Les Eaux-Vives » ?
  - a/ 1946 b/ 1956 c/ 1995.
- 7 – Quand la rue Boileau fut-elle percée pour rejoindre la rue de Port Royal ?
  - a/ 1923 b/ 1946 c/ 1971.
- 8 – Quel moulin « faisait farine » sur le Rhodon, au Bourbier ?
  - a/ le moulin Tournoye
  - b/ le moulin de la machine
  - c/ le moulin des Clayes, moulin à tan.
- 9 – Comment les écrevisses étaient-elles cuisinées pour l'omelette du curé ?
  - a/ flambées au calvados
  - b/ revenues dans l'huile d'olive
  - c/ revenues au beurre local.
- 10 – De quand date la première « mairie-école » Jean Jaurès ?
  - a/ 1855 b/ 1881 c/ 1906.

## C'est bientôt Halloween!

Les enfants du quartier, dans leurs plus beaux déguisements, feront le tour des rues du quartier le 31 Octobre afin de faire la chasse aux bonbons.

Nous leur donnons rendez-vous dans le Parc de la Chouette le 31/10 à 18h00 pour le top départ d'une collecte fructueuse. N'oubliez pas de leur fournir un panier pour y mettre un tas de bonbons dedans. Et surtout, n'oubliez pas que les enfants resteront sous la responsabilité de leurs parents.

Si vous souhaitez participer à la distribution des friandises, merci de coller cette page sur votre boîte à lettres.



Nous espérons voir de belles décorations !